

<https://www.laicite-aujourd'hui.fr/?Orleans-les-elus-a-l-eglise>



Orléans : les élus à l'église

- ACTUALITÉS - France -

Date de mise en ligne : dimanche 17 janvier 2021

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Un rappel utile de l'Observatoire de la laïcité

6.04.21 France bleu : "au final, aucun élu n'a saisi le tribunal administratif d'Orléans, et le préfet du Loiret ne s'y est pas opposé, les délais de recours étant désormais épuisés, le texte entre pleinement en vigueur. La tradition qui veut qu'un élu puisse communier, avec son écharpe tricolore, à la messe du 8 mai, devient une règle de droit."

<https://www.francebleu.fr/infos/politique/a-orleans-la-charte-de-la-laicite-ne-sera-finalement-pas-contestee-devant-la-justice-1617194249>